



MAIRIE
DE
SERRAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le neuf mars deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune de Serraval s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROISINE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 12

Résultats des votes	Pour : 12	Contre :	Abstention :
---------------------	-----------	----------	--------------

Présents : Pascal CHEVALLEREAU, Chrystel DEMIZIEUX, Stéphane GUYONNAUD, Vincent HUDRY-CLERGEON, Jean- Marc JONO, Nathalie MASSART, Philippe MOLON, Sarah PAILLOT, Philippe ROISINE, Sylvain SOBOTA et Stéphane TISSOT.

Absent excusé : Julien MICHEL

A donné pouvoir : Julien MICHEL à Pascal CHEVALLEREAU

Absent : Yann HARDY.

M. Philippe MOLON est nommé secrétaire de séance.

DEL_04132026	Objet : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
--------------	--------------------------------------

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les différentes sommes allouées à diverses associations communales, extra et intercommunales de l'année 2025. Conformément à la procédure validée pour le versement de subventions, il est précisé que l'USEP étant une fédération, elle n'est pas soumise à la production du CERFA lors de la demande. Pour Tous au champ TAC, l'association a présenté une demande et produit un CERFA adhoc.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'allouer aux organismes suivants les sommes mentionnées ci-dessous pour l'année 2026 :

USEP SERRAVAL LE BOUCHET/SERRAVAL	250,00 €
Tous au champ TAC	1 000,00 €

soit au total 1 250.00 €

Le neuf mars deux mille vingt-six.

Le Maire,
Philippe ROISINE

Le Secrétaire de séance,
Philippe MOLON



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
- de sa télétransmission en Préfecture le 16 mars 2026
- de sa publication le 16 mars 2026
Le Maire,
Philippe ROISINE.

